

**DELIBERATION DU BUREAU DU 19 SEPTEMBRE 2022 – BRETAGNE SUD HABITAT**

Le 19 septembre 2022 à 17h30, les membres du Bureau se sont réunis au siège de Bretagne Sud Habitat, 6 avenue Edgar Degas à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente le 2 septembre 2022.

Membres présents (5) : Marie-Hélène HERRY Soizic PERRAULT David ROBO Olivier HOUSSAY Jérôme PINSARD Excusé ayant donné pouvoir (1) : Marie-Jo LE BRETON – pouvoir à Mme HERRY Excusé (1) : Marc BOUTRUCHE	DELIBERATION N°	6.BU-2022 09 19	Groupe n° 1438 Opération n°112001300
	Construction en VEFA de 4 logements locatifs sociaux	PLUVIGNER Chemin du Vorlen	4 logements locatifs sociaux : autorisation d'abandon d'opération

Délibération du Bureau du 20 mai 2020	Autorisation de lancement d'opération
Délibération du Bureau du 22 mars 2021	Modification de l'autorisation de lancement d'opération

Par les délibérations du 20 mai 2020 et du 22 mars 2021, le Bureau a autorisé le lancement de l'opération de construction en VEFA de 4 logements locatifs sociaux.

Il convient cependant d'abandonner l'opération suite à la décision du promoteur d'annuler le projet.

Le coût de l'opération abandonnée est réparti comme suit :

Coût de revient	Coût TTC évalué	Coût HT réalisé
Coût d'acquisition en VEFA	520 477 €	
Frais d'actes notarié	10 410 €	
Conduite d'opération interne	6 662 €	
Aléas	13 012 €	
Total coût de revient budgété	550 561 €	0 €

Après en avoir délibéré, le Bureau, à la majorité des membres présents ou représentés, valide l'abandon de l'opération de construction de 4 logements locatifs sociaux.

Pour extrait certifié conforme
La Présidente,



MHH

Marie-Hélène HERRY